

Relevé de décisions de la réunion du 14 avril 2009

Le comité « Agir pour l'Hôpital d'Aubagne » a tenu sa réunion mardi 14 avril, à l'hôtel de ville d'Aubagne (40 présents) sous la Présidence d'Alain Belviso Président de l'Agglomération du pays d'Aubagne et de l'étoile et de Daniel Fontaine, Maire d'Aubagne.

Face aux conclusions du rapport de la chambre régionale des comptes qui préconise un nouveau plan de redressement. Le comité a décidé de relancer la mobilisation pour la défense de l'hôpital.

La Chambre régionale recommande notamment, la réduction de la masse salariale qui se traduira par des suppressions de postes dans les trois prochaines années, la suppression de lits en chirurgie, une réduction drastique de l'offre de soins.

Plusieurs intervenants ont souligné que la situation de l'hôpital d'Aubagne n'est pas singulière, elle s'inscrit dans une restructuration d'ensemble de notre système de soins sur le territoire national. Ainsi des centaines d'hôpitaux sont aujourd'hui en grande difficultés.

Le projet de loi « Hôpital, Patient, Santé, Territoire » qui va être débattu au Sénat dans quelques semaines, n'a pas pour finalité la réponse aux besoins des populations, mais la réduction de la dépense de santé.

Le comité de défense a décidé de travailler une mobilisation à la hauteur de la gravité de la situation à l'échelle du bassin sanitaire.

Il appelle à :

- **L'organisation d'une grande manifestation à Marseille le samedi 13 juin prochain avec l'ambition de mobiliser les populations de l'ensemble du bassin sanitaire.**
- La tenue d'assemblées d'information et de mobilisation dans les communes du bassin sanitaire
- A relancer **la signature de la carte pétition**, (6000 sont à ce jour signées.)

- Le comité adressera **une lettre ouverte aux parlementaires du département**, plus particulièrement aux Sénateurs qui engageront le débat sur la proposition de loi « Bachelot » à partir du 12 mai.
- L'organisation d'une **conférence de presse, qui aura lieu le mercredi 6 mai.**
- Il a décidé d'être représenté à la réunion nationale de la coordination pour la défense des hôpitaux de proximités.
- Le comité a d'autre part, mis en place un collectif de coordination et d'animation afin de suivre en étroite collaboration avec l'ensemble des membres, la mise en œuvre de ce plan de travail.